

EXPÉDITION DU PREMIER LOT DE STYLOS D'INSULINE VERS L'ARABIE SAOUDITE
ALI AOUN SUPERVISE L'OPÉRATION

Page 4

INTERNET

**ALGÉRIE TÉLÉCOM
AUGMENTE LE DÉBIT
À 1 GBPS !**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5003 | Lundi 29 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALGÉRIE 2024

**LE FESTIVAL
DE L'HUMOUR EST
DE RETOUR**

Page 16

PARTICIPATION À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

LOUISA HANOUNE S'EXPLIQUE

Page 3



EAU CONTAMINÉE

■ **ÉLÈVES DE LA PREMIÈRE ANNÉE
PRIMAIRE
LE MODE D'INSCRIPTION
DÉVOILÉ**

Page 2

■ **FORUM DE LA MÉMOIRE
D'EL MOUDJAHID**

**HOMMAGE
À RABAH BITAT**

Page 5

■ **L'ALGÉRIE EXCLUT TOUT
ENDETTEMENT EXTÉRIEUR
UN CHOIX STRATÉGIQUE
POUR LE PAYS**

Page 2



L'AUTRE MENACE POUR GHAZA

Page 13

PROCÉDURES LIÉES
AUX BAC ET BEMOrganisation
prochaine
d'une
conférence
nationale

«Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé l'organisation d'une conférence nationale dans les prochains jours pour arrêter toutes les procédures liées aux examens nationaux session 2024, à savoir le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat (bac)», indique un communiqué du ministère.

«Lors d'une conférence nationale tenue par visioconférence, M. Belaabed a informé les directeurs de l'éducation de wilaya de l'organisation prochaine d'une conférence nationale en présentiel, pour arrêter toutes les procédures liées aux examens nationaux de la session 2024», rappelant «les dates de retrait des convocations pour les deux examens par les candidats, fixées à partir du 5 mai pour le BEM et du 9 mai pour le bac», selon la même source. Évoquant le Lycée national des arts Chahid Ali Maâchi qui compte des élèves des quatre coins du pays et qui verra l'organisation du premier examen du bac session 2024, le ministre a souligné que les examens pratiques de certaines matières des quatre spécialités de la filière «arts», débiteront dimanche.

S'agissant de la numérisation des inscriptions à la première année primaire via le système informatique du ministère de l'Éducation nationale, M. Belaabed a expliqué que «l'opération se déroulera du 2 au 31 mai en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025, soulignant que cette mesure, qui intervient dans le cadre du parachèvement de la numérisation du secteur, «permettra aux parents d'inscrire leurs enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 via l'espace parents en ligne, avec zéro papier et sans avoir à se rendre aux établissements scolaires».

Concernant l'examen de validation de niveau prévu le 7 mai prochain avec plus d'un demi-million d'apprenants inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), M. Belaabed a souligné «l'importance de la bonne organisation de cet examen qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation à distance, suivant la nouvelle orientation mondiale qui tend à transformer l'éducation et à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD)».

R. N.

L'ALGÉRIE EXCLUT TOUT ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Un choix stratégique
pour le pays

L'Algérie ne compte plus recourir à l'endettement extérieur. Le choix est tranché par les autorités du pays qui ont décidé plutôt de financer l'économie par le budget de l'Etat.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Laaziz Faïd, ministre des Finances a mis un holà aux spéculations sur un recours à la dette extérieure. Ce dernier qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse au siège de son département a souligné que «la dette extérieure ne dépasse pas les 3 milliards de dollars dont 1 milliard de dettes publiques et 2 milliards de dettes privées.»

En tout, la dette globale ne dépasse pas les 48% du PIB. Autrement dit, l'assainissement porté sur les finances publiques depuis 2 ans, a écarté tout danger de déstabilisation sur les ressources budgétaires de l'Algérie. Avec une croissance prévue pour 3,8% cette année, les signes sont au vert après un redressement de l'économie nationale. L'Algérie qui était il y a presque 30 ans étranglée par un montant volumineux de la dette (25 milliards de dollars entre 1992 et 1995), a su emprunter un virage en payant par anticipation ses dettes profitant de la conjoncture de la hausse du prix du pétrole. Aujourd'hui, le tableau est différent d'autres fois avec une augmentation palpable des ressources et une amélioration



des exportations et particulièrement en hors hydrocarbures. Etant donné que les indices sont stables, le ministre fait savoir que «si besoin est, il y aura recours au financement international en ce qui concerne certains projets.» La première étape est celle qui fait que l'Algérie a opté pour l'adhésion à la nouvelle banque de développement (NBD) promue par les pays du BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde et Sud Afrique). L'avantage consiste à obtenir des crédits de cette banque avec moins de pressions sur les taux d'intérêts et les remboursements. Laaziz Faïd précise que lors d'une rencontre avec Mme Dilma Rousseff présidente de cette banque «le projet d'adhésion connaît sa phase

ultime». Désormais, le financement de l'économie nationale ne se fera que sur les propres ressources du budget de l'Etat ou des banques publiques. Les derniers chiffres révélés par le département des Finances indiquent que «10.750 milliards de DA ont été accordés sous forme de crédits par les banques, ce qui traduit une nette amélioration de ce financement. Reste que pour cette année, l'Etat a décidé de faire baisser les taux bancaires sur les projets d'investissements qu'ils soient publics ou privés, ce qui va lever le goulot d'étranglement sur l'investissement national et permettra plus d'efficacité dans les réalisations.»

F. A.

ÉLÈVES DE LA PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Le mode d'inscription dévoilé

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministère de l'Éducation nationale a publié des précisions concernant le mode d'inscription des élèves de la première année primaire via sa plateforme numérique. Le ministère a expliqué dans un communiqué que le processus débutera cette année à travers son système d'information uniquement, et concernera tout enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, pendant la période du 2 au 31 mai. 2024. L'inscription en première année primaire se fait à travers l'espace réservé aux parents au sein du système d'information du Secteur de l'Éducation Nationale via ce lien. <https://awlyaa.education.dz> Pour les parents qui sont inscrits dans le système d'information du Ministère, le tuteur légal réserve les informations sur le formulaire numérique d'inscription en première

année primaire, en choisissant l'école la plus proche du lieu de résidence ou de travail, et dans le cas parmi plusieurs écoles à proximité, il choisit respectivement 3 écoles. Le tuteur légal télécharge des copies des pièces justificatives qui confirment la relation de l'enfant avec lui, ainsi que celles qui prouvent son lieu de résidence ou de travail, selon le cas. Le tuteur légal conserve dans le système d'information le formulaire d'inscription qu'il a rempli, contenant l'identifiant et le mot de passe. Concernant les tuteurs qui ne sont pas inscrits dans le système d'information du ministère de l'Éducation nationale, ils doivent au préalable ouvrir leur propre compte dans l'espace des tuteurs via le même lien, afin de pouvoir réserver les informations incluses dans le formulaire d'inscription en première année du cycle primaire de la même manière que mentionné ci-dessus. Le ministère a indiqué

que «son système d'information traite automatiquement les demandes d'inscription le 25 juin 2024.» Les parents seront informés du résultat de l'étude de leurs demandes à travers l'espace qui leur est alloué au sein du système d'information du Ministère, à condition que les listes acceptées soient annoncées dans les espaces des annonces des établissements d'éducation concernés le dimanche 30 juin 2024. «Quant aux enfants inscrits dans les départements d'éducation préparatoire au cours de l'année scolaire 2023/2024, ils seront automatiquement inscrits en première année du primaire», ajoute le ministère. Le même communiqué confirme que toute inscription effectuée en dehors du système d'information du ministère de l'Éducation nationale est considérée comme nulle et non avenue.

C. A.

BACCALAURÉAT DES ARTS SESSION 2024

Coup d'envoi des épreuves pratiques

«Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, accompagné de la ministre de la Culture Soraya Mouloudj, a donné ce dimanche» hier, à partir du lycée Ali Maâchi de Mascara, le coup d'envoi des épreuves dites «pratiques» du Baccalauréat des Arts session 2024. «Il s'agit du premier examen du genre depuis l'indépendance» a rappelé le min-

istre dans une déclaration à la presse, assurant dans le même contexte que 126 candidats sont inscrits à cette session. Le lancement de cette filière, vise à former une génération d'artistes «algériens imprégnés des composantes de l'identité nationale et répondant aux critères internationaux de l'art universel.» Selon l'arrêté ministériel n° 37 du 14 avril

2022 fixant les filières de l'enseignement secondaire général et technique, la création de cette filière tend à «développer les talents artistiques des élèves et à leur inculquer une culture leur permettant de mieux appréhender les dimensions culturelle, historique et esthétique de la création artistique». L'élève orienté vers cette filière «étudiera des matières spéciales

dans le domaine artistique, affectée chacune d'un coefficient et d'un volume horaire spécial, ainsi que d'autres matières en commun avec les filières de la 2^{ème} année secondaire. Ce parcours scolaire sera sanctionné par un baccalauréat d'enseignement secondaire dans l'un des quatre choix», selon l'arrêté ministériel.

R. N.

PARTICIPATION À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Louisa Hanoune s'explique



Le parti des travailleurs (PT), à l'instar d'autres partis politiques a décidé de participer à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. Une position que s'évertue à expliquer la Secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune.

PAR KAMAL HAMED

En effet, cette dernière a, depuis la prise de cette décision par le comité central du parti, entamé une campagne d'explication sur les motifs ayant conduit son parti à prendre part à ce scrutin. Une participation dictée par « le contexte géopolitique prévalant ces

derniers temps dans la région et dans le monde », a en effet affirmé hier dimanche la Secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune. Intervenant dans l'émission « L'invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la radio algérienne, Mme Hanoune assure qu'il ne s'agissait pas de « mettre de côté, ni d'ignorer, nos difficultés et nos problèmes internes, bien au contraire, c'est de chercher comment les aborder. Et si nous étions dans une situation normale, nous aurions mis en avant les questions démocratiques, etc. »

Mais, le combat d'aujourd'hui, dit-elle, « est existentiel et de survie de notre pays et de son intégrité. » Pour Louisa Hanoune « la décision de participer du PT est entérinée suite à de larges discussions ouvertes sur la prochaine présidentielle anticipée lors du dernier Comité central. » « Nous avons conclu que ces élections n'étaient pas normales, car la situation dans laquelle elles vont se dérouler était particulière, voire très dangereuse, à l'échelle mondiale, quand on sait que les Etats-Unis s'orientent vers une troisième guerre mondiale », dit-elle citant en référence des fuites de la CIA visant à étendre les affrontements militaires au-delà de l'Ukraine, de la Palestine et de Taiwan. « A l'aune des développements gravissimes, en Ukraine, en Palestine et à Taiwan, aucun pays ne peut être épargné », avertit Mme Hanoune, soulignant que « notre pays est déjà ciblé, voire cerné, au

niveau mondial par les dangers de grandes puissances, et ce, à cause de la position développée par l'Etat algérien via sa représentation au Conseil de sécurité de l'ONU ». Et pour cause « le soutien franc au peuple palestinien et notre démarcation, comme pays, à l'échelle mondiale en jouant un rôle crucial au niveau du Conseil de sécurité. » Dans le fond, « les débats ont été focalisés autour de la question : avons-nous le droit d'être absents dans une conjoncture particulière pareille comme la présidentielle, pas uniquement pour nous, mais pour l'ensemble des pays, où l'administration US et ses ONG appendices interfèrent pour imposer un candidat, déstabiliser le pays afin de réaliser leurs objectifs et leurs intérêts ? » Et partant, la conclusion était : « nous ne pouvions nous permettre de nous dérober à nos responsabilités. » Mais Quid de la candidature de Louisa Hanoune à cette échéance électorale ? Sur cette question la première responsable du PT est restée évasive se gardant de révéler son intention. Elle explique en effet que « la question n'est point de pure forme, mais plutôt de conjoncture ».

En somme il est peut être trop tôt pour se prononcer sur la question. Tout indique donc que cette décision sera connue lors d'une session extraordinaire du comité central, prévue avant la fin du mois de mai prochain.

K. H.

ANP

Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres de l'Arme Matériel

« Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier à l'École supérieure du Matériel en 1ère Région militaire, l'ouverture des travaux de la réunion annuelle des cadres de l'Arme Matériel », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Reçu par le commandant de la 1ère région militaire, le général-major Ali Sidane en présence du contrôleur général de l'ANP, les chefs des secteurs et des directeurs centraux auprès du MDN, le Chef d'État-major a suivi un exposé détaillé présenté par le directeur central du Matériel relatif au bilan des activités réalisé dans le cadre de l'exercice de per-

paration de l'année 2023-2024 et les perspectives pour le développement de ce corps pour les années à venir » lit-on dans le communiqué.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé, par la suite, un discours d'orientation transmis via visioconférence vers l'ensemble des unités de cette direction implantées dans les six régions militaires, dans lequel il « exprimé sa joie de superviser cette réunion annuelle avec l'objectif d'évaluer l'application du programme de cette importante direction et établir un bilan général des activités en cours pour l'appui des unités opérationnelles de l'ANP. »

R. N.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Larbaoui se rend au Kenya pour le Sommet de l'IDA21

« Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu hier en République du Kenya, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour prendre part au Sommet pour la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA21) pour l'Afrique », indique un communiqué des services du Premier ministre.

« Ce sommet, prévu lundi à Nairobi, vise à discuter de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et à tracer les orientations stratégiques permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique », selon le communiqué.

À RIYADH

Ahmed Attaf reçu par le Président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a été reçu, avant-hier soir à Riyadh, par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas », a indiqué un communiqué du ministère.

À cette occasion, « M. Attaf a transmis au dirigeant palestinien un message de son frère le président Abdelmadjid Tebboune se rapportant à l'agression israélienne contre Ghaza d'une manière particulière et au conflit israélo-palestinien d'une manière générale », a ajouté la même source.

À cet égard, le ministre « a renouvelé, au nom du président de la République, la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, ainsi que la détermination de l'Algérie à apporter tout le soutien nécessaire au triomphe de la cause palestinienne dans tous les foras internationaux, et en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies où la cause palestinienne a acquis un niveau élevé de priorité dans le sillage de la tragédie sans précédent à Ghaza », lit-on dans le même communiqué.

De son côté, le Président Abbas « a chargé M. Attaf de transmettre à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune la profonde reconnaissance du peuple palestinien pour toute la solidarité et tout le soutien que le chef de l'Etat a mobilisé au bénéfice de la cause palestinienne », a, en outre, précisé le communiqué. Le président de l'Autorité palestinienne « a fait une mention spéciale et exprimé une gratitude particulière au rôle tenu par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité qui a permis à la cause palestinienne d'enregistrer des succès diplomatiques marquants », conclut le communiqué du ministère.

R. N.

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Le CREA salue la décision de faire baisser les taux d'intérêts

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué, hier dans un communiqué, la décision de faire baisser les taux d'intérêts sur les crédits d'investissement par les banques, annoncée samedi par le ministre des Finances, Laaziz Faïd. Cette décision est « le résultat de la concertation permanente hautement appréciée par les opérateurs économiques, entre les pouvoirs publics et le CREA », souligne le syndicat patronal. « Cette concertation salubre, à plus d'un titre, permet le renforcement de la dynamique des investissements, déjà en cours, dans notre pays et ouvre la voie à des perspectives prometteuses à même de faire face aux défis immédiats et futurs de notre économie nationale », est-il indiqué dans le communiqué. Le ministre des Finances avait annoncé, lors d'une conférence de presse hier samedi, que « les banques abaisseront les taux d'intérêt de manière significative dans les prochains jours, ce qui contribuera au financement de l'économie nationale et stimulera l'investissement. » Parallèlement à « la réduction du coût d'investissement », cette baisse des taux d'intérêt « fera reculer l'inflation », a-t-il dit.

R. N.

**POUR VIOLATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
**Plus de 11 000 con-
traventions enreg-
istrées depuis le
début de l'année**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a fait état hier de quelques 11 234 contraventions faites par les éléments de l'inspection du travail pour violation des conditions de travail, durant le premier trimestre de 2024.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le ministre a en effet fait savoir dans le même contexte, que 241 625 visites d'inspection sur les lieux de travail avaient été effectuées en 2023.

« Elles ont conduit à l'établissement de 38 725 procès-verbaux d'infractions », a-t-il révélé. Plaidant pour la consolidation de la sécurité et de la santé au travail, Fayçal Bentaleb, a tenu à rappeler les efforts de l'Algérie pour la protection des travailleurs des dangers liés au travail. L'Algérie dispose en effet, d'un important dispositif législatif sur lequel s'appuie la politique nationale en matière de sécurité et de santé au travail et engage des projets pour conforter le cadre réglementaire et renforcer les mesures préventives mises en œuvre. Une des dispositions de l'article 66 de la constitution stipule que « le droit à la protection, à la sécurité et à l'hygiène dans le travail, est garanti par la loi. »

AAPI
**1 545 demandes
de foncier
économique
enregistrées**

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a souligné, à partir d'Annaba, que l'attribution du foncier économique destiné à l'investissement est « fondée sur la nature de l'activité, celle-ci devant servir l'économie nationale et favoriser sa diversification. » Et affirme que l'approche adoptée pour revitaliser l'investissement dans ce domaine « repose sur le principe de l'efficacité économique et de la diversification des activités économiques. » Le même responsable annonce que les « projets importants et majeurs » se profilent à l'horizon « démontrent l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers ». Le DG de l'AAPI a également indiqué que « les activités prioritaires pour l'attribution d'assiettes foncières économiques sont celles qui favorisent la création de nombreux postes de travail, et celles qui se substitueront aux importations, en plus des activités proposant des solutions innovantes. » En chiffres, M. Rekkache indique que la plateforme de l'AAPI a permis à cette dernière d'enregistrer « 20 recours, pétitions et autres griefs sur un total de 1.545 demandes de foncier économique orienté vers l'investissement, et ce, depuis le lancement de la plateforme en février dernier. »

ACCIDENTS DE LA ROUTE
**5 morts
et 230 blessés
en 24 heures**

« Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 230 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours de ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays », selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Les équipes de la Protection civile sont intervenues également pour l'extinction de trois (3) incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tizi Ouzou et Mila où quatre (4) personnes ont été incommodées par la fumée qui se dégageait d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation à Tadjenanet (Mila).

R. N.

EXPÉDITION DU PREMIER LOT DE STYLOS D'INSULINE VERS L'ARABIE SAOUDITE

Ali Aoun supervise l'opération

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a supervisé, ce dimanche, l'expédition, vers l'Arabie Saoudite, du premier lot de stylos d'insuline rapide, fabriqués par Novo Nordisk dans l'usine de Boufarik.

PAR RIAD EL HADI

« C'est une opération concrète, des palettes de stylos d'insuline sont déjà dans le port » a assuré Mme Malika Derghal, directrice générale de Novo-Nordisk Algérie. La commande de l'Arabie saoudite est de 2,5 millions d'unités, pour une valeur de 11 millions d'euros. Les entrées en devises, pour cette opération sont estimées à 4 millions d'euros

« Nous félicitons Novo Nordisk d'adhérer à la stratégie des autorités du pays et d'exporter l'insuline vers un pays (l'Arabie Saoudite, ndlr), où il est très difficile de placer des médicaments fabriqués à l'étranger » s'est exprimé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Il a requis la conquête de nouveaux marchés. Novo Nordisk Algérie a justement l'ambition de pénétrer les marchés de la région Mena (Nord de l'Afrique et Moyen-Orient). Les projections de l'exportation pour 2025, sont de l'ordre de 25 millions d'euros avec une entrée en monnaie forte de plus de 7 millions d'euros. Le pays cible est la Tunisie. La firme danoise a déjà exporté, vers la Libye, un antidiabétique oral, La Metformine, produite dans l'usine de Tizi-Ouzou. « L'insuline est fabriquée à 60% en Algérie, soit en full process soit en montage. Un saut qualitatif a été enregistré » a souligné Ali Aoun. Il a poursuivi



en disant que l'Algérie a relevé le défi de la disponibilité de toutes les formes de l'insuline. « Pour la première fois, aucune rupture n'a été signalée pendant le mois du ramadan » a-t-il affirmé. Il a exigé, néanmoins, des producteurs, de constituer un stock de six mois et une réserve équivalente au niveau des distributeurs.

« Durant sa première année d'exploitation de son usine de Boufarik (inaugurée en janvier 2023), Novo Nordisk, producteur pharmaceutique local, a fabriqué 17,9 millions de stylos d'insuline rapide. Il a permis, ainsi, à la Caisse nationale des travailleurs assurés sociaux (CNAS) de faire une économie de 17 millions d'euros sur les dépenses de remboursement des frais médicaux », a indiqué Mme Derghal. La facture d'importation des stylos d'insuline a baissé de 49 millions de dollars

GEELY EN ALGÉRIE

Un nouveau lot de véhicules débarque au port de Jijel

Après un retard prolongé, le distributeur officiel de la marque Geely en Algérie a enfin rétabli la livraison des véhicules à ses clients. Un nouveau lot de 1400 voitures de la marque Geely a été intercepté le 14 avril au port de Djendjen à Jijel, marquant ainsi le début d'une série de convois prévus jusqu'au mois de mai. La société Sarl Sodivem, représentante de la marque, s'apprête à livrer environ 6000 véhicules au cours du mois de mai, notamment les modèles les plus demandés tels que les GX3 et Coolray. Cette livraison sera réalisée de manière progressive, en fonction de l'arrivée des différents lots au port de Djendjen à Jijel.

Geely rassure ses clients

Le distributeur Geely en Algérie avait renoué avec les livraisons de véhicules à ses clients, surmontant divers obstacles qui avaient occasionné des retards. Les retards engendrés par les lettres de crédit tardives et les perturbations dans la région de la mer Rouge ont entravé le processus de manière significative.

En effet, près de 6000 véhicules, parmi lesquels le GX3 et le Coolray, seront remis à leurs acheteurs. Ces livraisons seront échelonnées, au fur et à mesure de l'arrivée des lots au port de Djendjen. Un premier contingent est d'ores et déjà parvenu, et d'autres suivront jusqu'au mois de mai.

En attendant, plus de 9800 véhicules, incluant le Coolray et l'Emgrand, attendent leur chargement dans les ports chinois à destination de l'Algérie. Dès que possible, ces véhicules seront acheminés pour satisfaire la demande croissante sur le marché algérien.

Les clients ayant intégralement réglé le prix de leur véhicule seront priorités pour la livraison. Quant à ceux ayant versé un acompte, ils devront solder le reste du montant avant de recevoir leur voiture. Sodivem, le distributeur de Geely en Algérie, a obtenu son agrément en octobre 2023. Sur le quota de 39 000 véhicules alloués, moins de 10 000 ont été réceptionnés et livrés à ce jour.

R. N.

durant la même année de référence. La tendance baissière devrait se poursuivre, puisque le site a une capacité de production de 55 millions d'unités par an. « On s'oriente vers l'export, mais notre priorité est le patient algérien » a attesté la directrice générale de Novo-Nordisk Algérie. « Les perspectives de production en 2025 seront de 57 millions d'unités, couvrant largement les besoins du marché local et les projections d'exportations » a enchaîné Mohamed Ouagnouni Vice-Président des sites de production de Novo Nordisk Algérie.

R. E.

Huawei signe une convention avec 12 universités

Une convention de coopération a été signée avant-hier à Ouargla entre l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie et 12 institutions universitaires du sud du pays. La cérémonie de signature du document de coopération, qui profite aux institutions d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh, Nâama, Aflou et Tindouf, s'est déroulée en présence des responsables de l'entreprise Huawei, des recteurs des institutions universitaires et de nombreux responsables d'organismes et entreprise publiques économiques. « Le vice-président-directeur général de l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie, Liu Cheng Cheng », a souligné que son entreprise, liée par accord de partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, « a mis en place un programme de formation en direction des étudiants leur permettant d'étoffer leurs connaissances en technologies de communication », avant de signaler, à ce titre, que « 7000 étudiants, issus de différentes institutions universitaires algériennes, avaient bénéficié depuis 2018 de stages de formation dans ce domaine de pointe. »

TRANSPORT FERROVIAIRE :

Un programme global de modernisation

hier, plus que jamais, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), vit une importante dynamique d'expansion et de modernisation, voulant jouer un rôle principal dans la relance de l'économie nationale.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, la Société nationale des rails a été hissé ces derniers temps, au rang de secteur stratégique et ce, grâce aux réalisations enregistrées dans les infrastructures ferroviaires à la faveur de la nouvelle démarche de l'Etat qui met les infrastructures de base au cœur des plans d'investissement. En effet, c'est le cas de le dire puisque l'entreprise publique vient d'étoffer encore une fois ses lignes vers les lieux reculés, en ouvrant des nouvelles lignes pour désenclaver de vastes régions du pays. Une extension à même de répondre à la demande des voyageurs et des investisseurs pour leurs marchandises.

Les programmes d'investissement engagés se sont également axés sur la modernisation, l'électrification, le dédoublement du réseau de chemins de fer existant, la réhabilitation des axes abandonnés et l'introduction d'un système de télécommunication de pointe. Le premier responsable du secteur l'a d'ailleurs confirmé jeudi, en faisant état du lancement d'un « programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires », susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes. S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a en effet,



souligné que « dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires. » A cet effet, le ministre a affirmé le lancement d'un programme global « urgent » de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. « Les appels d'offres pour le choix des maîtres d'œuvre ont été lancés », a-t-il ajouté. Et au-delà des projets ambitieux en cours pour désenclaver de vastes régions du pays, en leur permettant enfin l'accès aux services de transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises, les programmes d'investissement engagés se sont également axés sur la modernisation, l'électrification, le dédoublement du réseau de chemins de fer existant, la réhabilitation des axes abandonnés et l'introduction d'un système de télécommunication de pointe. De plus, un intérêt particulier est accordé à la rénovation et au renouvellement du matériel roulant géré

par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) qui dispose, elle aussi, d'un programme ambitieux d'acquisition de nouveaux trains voyageurs modernes et confortables, ainsi que la réhabilitation du parc ferroviaire existant, ce qui a contribué à une amélioration indéniable de la qualité du service aux voyageurs.

Ce programme valable jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs, porte essentiellement sur le renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés. Cette dynamique sera accompagnée, également, par la réalisation de lignes internationales reliant l'Algérie à l'Afrique sub-saharienne et à des pays arabes en vue d'encourager les exportations hors hydrocarbures. De son côté, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a mis en place une stratégie de développement qui vise un objectif de 55 millions de voyageurs et 12 millions de tonnes de marchandises par an à l'horizon 2025, selon toujours le ministre des transports. La nouvelle stratégie de la SNTF prévoit de moderniser sa gestion des ressources humaines, d'augmenter ses parts de marché (voyageurs/marchandises), d'améliorer la qualité du service et de généraliser la numérisation des prestations. I. A.

PROGRAMME DE TRAVERSÉES

VERS L'ESPAGNE

Algérie Ferries publie un nouveau communiqué

Les perturbations sont de retour au programme de la compagnie maritime nationale, Algérie Ferries. Depuis quelques jours, le transporteur ne cesse d'apporter des modifications à son programme, impactant ainsi les projets de voyage de plusieurs passagers.

D'ailleurs, Algérie ferries revient dans un nouveau communiqué pour annoncer de nouveaux changements et reports de ses voyages.

Dans un nouveau communiqué mis en ligne en ce début de semaine, Algérie ferries s'adresse à ses clients qui ont prévu de voyager à destination d'Alicante, en cette fin du mois d'avril. Malheureusement, ces derniers ne pourront pas effectuer leurs voyages dans les dates prévues.

En effet, Algérie ferries a fait savoir qu'une modification a été apportée à son programme comme suit :

- La traversée Oran – Alicante du 27 avril reportée pour le 1^{er} mai à 17h ;
- Le voyage du retour au départ d'Alicante vers Oran, initialement prévu pour le 28 avril, sera retardé pour le 2 mai 2024.

Le navire Moby Dada affrété par Algérie ferries pour la saison estivale a été immobilisé, au port d'Alicante, suite à une inspection révélant des défaillances en matière de sécurité et de prévention de pollution maritime, rapporte les médias espagnols. En effet, les autorités espagnoles ont dévoilé des manquements qui pourront impacter la sécurité des passagers de ce navire. Dont une conséquente fuite de carburant dans la salle des machines et des conditions de voyage non conformes aux normes internationales. Par conséquent, les autorités espagnoles ont décidé d'immobiliser le navire en question au port d'Alicante et d'exiger une caution de 100 000 euros, pour garantir une mise en conformité du Moby Dada. R. N.

INTERNET

Algérie Télécom augmente le débit à 1 Gbps !

Algérie Télécom a annoncé hier dans un communiqué, une autre augmentation significative du débit internet.

L'offre concerne cette fois-ci, les abonnés à la formule 300 Mbps, qui passeront désormais à une vitesse de 1 Gbps jusqu'au 9 mai 2024.

« Cette amélioration exceptionnelle s'inscrit dans une série d'initiatives visant à offrir des débits encore plus élevés à tous ses clients, où qu'ils soient », lit-on dans le communiqué.

Algérie Télécom précise que cette « augmentation de débit sans précédent reflète l'engagement continu à fournir des services internet de haute qualité et une expérience utilisateur exceptionnelle, répondant ainsi aux besoins croissants de nos abonnés. »

Il convient de rappeler que pour bénéficier d'une expérience optimale en mode wifi, il serait nécessaire pour les abonnés aux formules 100 Mbps et plus de s'équiper d'un routeur ou d'un répéteur WiFi (Catégorie Wifi 5 ou 6).

R. N.

FORUM DE LA MÉMOIRE D'EL MOUDJAHID

Hommage à Rabah Bitat

Le quotidien El Moudjahid et l'association Machaal Echahid organisent aujourd'hui au siège du journal, à partir de 10h, une conférence autour du parcours militant et politique du moudjahid Rabah Bitat, animée par Mme Zohra Drif Bitat, militante de la cause nationale.

Feu Rabah Bitat, est faudrait-il le noter, un des six chefs ayant décidé de déclencher la Guerre de libération du 1^{er} Novembre 1954 jouant ainsi un rôle crucial dans toutes les étapes préparatoires de son déclenchement

Le moudjahid, qui s'est engagé dans les rangs du Mouvement national dès son jeune âge, a participé à toutes les réunions organisées entre juin et octobre 1954 qui ont préparé la Glorieuse Guerre de libération, y compris la rencontre du groupe historique connu sous le nom de « Groupe des 22 ».

Il a également été nommé commandant de la région IV « Alger et Mitidja » lors de la

réunion du 23 octobre 1954 à Alger, qui s'était déroulée en présence de Mohamed Boudiaf, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Benboulaïd, Krim Belkacem et Didouche Mourad, en sus de Rabah Bitat, outre sa participation à l'élaboration de la Déclaration du 1^{er} novembre.

Dans la nuit du 1^{er} Novembre, le moudjahid Rabah Bitat a personnellement supervisé l'une des opérations les plus importantes menées dans la Mitidja, ayant pris pour cible les services stratégiques de l'occupant français, à savoir l'attaque de la caserne de Bizot à Blida.

En vue de donner un coup dur à l'économie française à Mitidja, dans la même nuit, des attaques ont été menées contre une coopérative des fruits et légumes à Boufarik, l'usine de Baba Ali, le pont de Hammam Melouane, et les deux lignes ferroviaires de Boufarik.

Le défunt a poursuivi sa lutte même après son arrestation cinq mois après le

déclenchement de la Révolution, participant à la grève de la faim organisée par les moudjahidine dans les prisons.

En septembre 1962, le défunt a été nommé vice-président du Conseil du premier Gouvernement algérien, ministre d'Etat en 1965, puis ministre des Transports en 1972.

Il a également présidé l'Assemblée populaire nationale (APN) en mars 1977.

Le défunt moudjahid Rabah Bitat a assuré la présidence de l'Etat algérien pendant 45 jours après le décès du défunt président Houari Boumediene en 1978. Il a également occupé le poste de président de l'APN pendant quatre mandats législatifs avant de démissionner en 1990.

Le 5 juillet 1999, le moudjahid a été décoré de la plus haute médaille de l'Etat, à savoir « la médaille de mérite nationale au rang « Sadr », avant sa mort en avril 2000.

R. N.

MIDI

ÉCONOMIE

Entre multiples chocs et énormes défis, est-ce que le monde est prêt à affronter la récession à venir ?



La méthode de calcul du produit intérieur brut (PIB) et ses limites

Entre multiples chocs et énormes défis, est-ce que le monde est prêt à affronter la récession à venir ?

La prochaine crise économique mondiale va frapper un monde sous pression et sa capacité de réponse reste douteuse. Cette pression est le résultat d'une succession de chocs violents, y compris la grande crise financière de 2008, les chocs pétroliers de 2014, 2020 et 2022, la pandémie qui a paralysé le monde entre 2020-2022, la crise du coût de la vie depuis la mi-2021, la guerre en Ukraine et les désastres naturels en série liés à la crise climatique que nous vivons désormais et qui se manifeste à échéance régulière, y compris avec intensité au cours de cet été.

CONTRIBUTION DE ABDELRAHMI BESSAHA

Ces chocs déstabilisateurs ont déjà ouvert la voie au bilatéralisme (réorganisation des chaînes d'approvisionnement sur des bases bilatérales privilégiant la sécurité) ; la fragmentation économique (politiques industrielles et non-respect des règles commerciales mondiales) et géostratégiques (amorces de processus de création de nouvelles alliances économiques régionales Sud-Sud et Nord-Sud). Un tel contexte n'est pas de nature à faciliter la prise en charge individuelle et collective de la prochaine crise économique mondiale qui se dessine à l'horizon, notamment au vu du ralentissement de l'activité économique au niveau des pôles de croissance (Chine et Union européenne) et des perspectives à moyen terme les plus défavorables depuis trente ans. Pour ce qui est de l'Algérie, dont l'économie continue de faire face à des déséquilibres macroéconomiques et des rigidités structurelles depuis des années (faible croissance économique, montée du chômage, inflation, taux de change déséquilibré), elle se doit de se doter d'une stratégie nouvelle et de moyens adéquats pour : (1) absorber un autre choc économique externe ; et (2) créer une économie hors pétrole dans une démarche qui intègre les grands bouleversements en cours (décarbonisation de l'économie mondiale, développement technologique accéléré, transition écologique, positionnement international inadéquat).

Discutons de tous ces points.

États-Unis : l'inflation est en baisse et il est possible que l'économie opère un atterrissage en douceur (maîtrise de l'inflation sans récession).

Point 1. L'ajustement des taux directeurs et la reprise des chaînes de valeur ont ralenti la hausse des prix à la consommation. --- L'inflation est le résultat d'une collision entre une demande très forte et une offre limitée par la pandémie. Les diverses augmentations du taux directeur depuis mars 2022 ont ralenti la croissance de la demande globale. Parallèlement, les contraintes sur l'offre ont été allégées, notamment pour ce qui est des biens durables. De ce fait, et en glissement annuel : (1) l'inflation totale (mesurée par l'indice des dépenses de consommation personnelle) qui avait atteint 7 % en juin 2022 a chuté à 3,3 % en juillet 2023 ; (2) l'inflation sous-jacente (excluant les produits alimentaires et énergétiques qui sont volatiles) a culminé à 5,4 % en février 2022 et a diminué progressivement pour atteindre 4,3 % en juillet 2023. Nonobstant ces progrès, il reste beaucoup à faire pour revenir à la stabilité des prix (objectif des 2%). Si l'inflation sous-jacente est dans un trend baissier au niveau des secteurs des biens et du logement (ce dernier étant très sensible aux taux d'intérêt), des efforts plus importants sont nécessaires pour reprendre le contrôle des prix dans le secteur hors logement (plus de 50% de l'indice PCE de base) qui couvre une gamme variée de services (soins de santé, restauration, les transports et hébergement). Une politique monétaire restrictive devrait rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande globales et réduire les pressions inflationnistes dans ce secteur clé.

Point 2. D'autres hausses du taux directeur seront nécessaires au cours des mois à venir pour deux raisons : - La croissance économique a baissé mais reste au-dessus du potentiel en dépit du resserrement des conditions financières et des normes de prêt des banques (qui ont fortement ralenti la croissance des prêts) ; et - le rééquilibrage du marché du travail reste incomplet. De ce fait, la croissance des salaires réels a augmenté à mesure que l'inflation a diminué et les tensions demeurent.

Point 3 : Le pilotage de la politique monétaire reste difficile pour trois raisons : Si la politique actuelle est restrictive et exerce une pression à la baisse sur l'activité économique, l'embauche et



l'inflation, il y a trois risques : (1) comment identifier avec certitude le taux d'intérêt neutre, celui où le taux ni ne stimule ni ne ralentit la croissance ; (2) l'impact des évolutions de la demande et de l'offre, sur l'inflation et la dynamique du marché du travail et (3) gestion du resserrement pour éviter d'en faire trop et risquer un enracinement de l'inflation à un niveau supérieur à l'objectif de s'enraciner et en faire trop pourrait également nuire inutilement à l'économie.

L'Union européenne : a des difficultés à maîtriser les pressions inflationnistes et se rapproche désormais d'une situation de stagflation. Le taux d'inflation global de la Zone euro est resté stable à 5,3% en août, reflétant la remontée des prix des carburants et la suppression des subventions à l'électricité et au gaz dans des pays comme la France. Face à cela, la Banque Centrale Européenne (BCE) vient de réitérer sa détermination à ramener l'inflation à sa cible de 2% en resserrant davantage les conditions monétaires et en optant de ce fait pour un atterrissage brutal de l'économie de la Zone euro. Dans ce contexte, les perspectives économiques

à moyen terme restent défavorables du fait de la détérioration du contexte international (ralentissement de l'économie mondiale, recul de l'économie chinoise, faible croissance de l'activité aux États-Unis) et de l'environnement macroéconomique de la Zone euro (baisse de la demande en produits industriels et de consommation ; arrivée à échéance des soutiens de l'État aux ménages ; stagnation des revenus réels et recul de l'activité dans le secteur des services). Ce sont in fine autant de signes annonciateurs du basculement imminent de la Zone euro dans la stagflation. Ce basculement est d'autant plus plausible que la hausse passée des taux d'intérêt a également commencé à affecter l'économie européenne, comme le souhaitait la BCE. En effet, notons : (1) les difficultés de la construction, un secteur très sensible aux variations des taux d'intérêt ; (2) la chute des prêts bancaires qui se traduisent par une perte de 0,4 point de pourcentage de la croissance du PIB chaque trimestre (Goldman Sachs) et (3) la hausse de 8% des faillites d'entreprises au deuxième trimestre de l'année 2023 par rapport au premier et ont atteint leur plus haut niveau depuis 2015.

Un atterrissage brutal est donc presque garanti.

La Chine : chute de la croissance, déflation et réduction de ses ambitions mondiales de dépasser les États-Unis. La réouverture de l'économie chinoise en janvier 2023 avait été accueillie favorablement par la communauté internationale et s'est traduit par un rebond au cours du premier trimestre 2023 en raison de la reprise de la consommation interne (tourisme, services hôteliers, transport, etc.), des exportations et même de l'immobilier. A contrario, à fin juin 2023, l'économie chinoise s'essouffla et en glissement annuel : (1) la croissance économique n'a atteint que 3,2 % en raison de la faiblesse de la consommation, des investissements des entreprises et des exportations nettes, de la tiédeur des investisseurs étrangers et des administrations locales ; et (2) le déflateur du PIB, mesure du prix des biens et services, a diminué de 1,4%, la plus forte baisse depuis 2009. Elle a plongé la Chine dans la déflation qui ne manquera pas d'éroder les bénéfices des firmes, d'entamer la confiance des agents économiques, de décourager les emprunts et les investissements, de

faire chuter davantage la croissance économique, aggravant encore plus les pressions déflationnistes et plongeant les agents économiques dans un endettement réel. Face à cela, la Chine a annoncé sans conviction ces dernières semaines une série de mesures partielles sur les plans monétaire, fiscal et réglementaire pour stimuler l'économie et les marchés. La tiédeur de ces mesures s'explique par le fait que les autorités sont convaincues que les moteurs de la croissance ne peuvent repartir pour trois raisons : (1) l'arsenal des mesures correctives économiques (baisse du coût du crédit, programmes d'infrastructure, relance de l'immobilier et stimulation de consommation des ménages à travers des hausses des pensions et des transferts) est devenu inefficace, car il favorise une hausse de l'endettement public et privé et crée des bulles spéculatives dangereuses ; (2) le pays s'est fixé de nouvelles priorités stratégiques : gestion rigoureuse des finances publiques (ciblage d'un déficit du budget de 3%) et d'un taux de croissance qualitatif de 3%) en appui de leur objectif de renforcer la grandeur nationale, la sécurité et la résilience et (3) des contraintes struc-

turelles majeures entravent un redéploiement économique par le biais de la consommation et les investissements privés, y compris (I) une population vieillissante qui affaiblit le potentiel de croissance et ralentit la transition vers un nouveau modèle de croissance basé sur la consommation intérieure ; (II) une relocalisation des IDE vers le Vietnam, les Philippines, l'Inde et le Bangladesh ; (III) un environnement international plus défavorable en raison de la stratégie de désengagement ciblé de la part de l'UE et des États-Unis, ce qui conduit la Chine à s'intéresser aux pays émergents comme partenaires économiques et financiers et justifie l'intérêt sur les BRICS et (IV) des restrictions sur les transferts de technologie. Pour l'avenir, l'objectif de la Chine de construire un nouveau modèle de croissance en s'appuyant sur des industries manufacturières à plus forte valeur ajoutée, l'énergie verte, les soins de santé, l'intelligence artificielle et les super communications prendra du temps et impliquera, entre autres, des mesures de restructuration de la dette plus énergiques qui, dans un premier temps, nuiront également à la croissance. Toutes ces contraintes vont ralentir les ambitions de la Chine et son objectif stratégique de rattraper les États-Unis.

Les autres membres du groupe des Brics (hors Chine) : défis macroéconomiques majeurs et besoin de prise de décisions difficiles.

En 2023, ces pays font face à plusieurs défis majeurs, notamment le durcissement des conditions financières mondiales, la fragmentation géo-économique croissante, le changement climatique coûteux, le fardeau de la dette mondiale et la transition numérique. Ces contraintes mettent les Brics dans des conditions difficiles qui doivent alors y répondre en : (1) accélérant la mobilisation des ressources intérieures pour reconstruire les réserves budgétaires et financer les priorités de développement ; (2) renforçant la résilience face à la fragmentation géo-économique grâce à la diversification et aux réformes ; (3) relevant le défi du changement climatique en mettant en œuvre une stratégie financièrement et socialement durable. Pour garantir la viabilité budgétaire, il leur sera essentiel de ne pas s'appuyer principalement sur des mesures de dépenses telles que les investissements publics verts et les subventions pour atteindre les objectifs de zéro émission nette. Plus important, vu leur objectif de partager la gouvernance mondiale, ces pays doivent désormais dépasser cette faiblesse caractéristique d'éviter les

sujets qui fâchent et qui ne favorisent pas la prise de décisions essentielles (telles que la conception d'un projet commun qui leur a tant manqué tout au long des 20 dernières années). L'unité de façade affichée par le passé ne favorisera nullement les ambitions de challenger le G7.

L'Algérie a besoin de se préparer stratégiquement et tactiquement pour faire face à la récession qui se dessine d'ici 2024-2025

Un monde en plein bouleversement géostratégique, une transition énergétique en cours, une récession économique se profilant au niveau de deux grands pôles de croissance sont autant de raisons qui doivent inciter le pays à ne plus perdre du temps et de se donner une stratégie à long terme de refondation de l'économie du pays. Trois priorités doivent asseoir cette stratégie à long terme :

1. Restaurer et maintenir la stabilité macroéconomique : qui est incontournable pour assurer le retour à une croissance saine et inclusive. Dans ce contexte, il s'agira de restaurer progressivement la viabilité des finances publiques (avec des mesures portant sur les recettes, les dépenses et une structure du financement des déficits qui assure l'équilibre entre réduction des déficits et croissance économique) en prenant appui sur un resserrement de la politique monétaire et une plus grande flexibilité de la politique de change.

2. Protéger les populations sur le plan social en créant des espaces budgétaires pour disposer de ressources adéquates pour la santé, l'éducation et la lutte contre la pauvreté qui a augmenté considérablement en raison des effets de la pandémie et de la crise du coût de la vie. Ce plan social est crucial pour accompagner les réformes macro-structurelles et structurelles qui vont assurer la transition du modèle rentier au modèle de production élargie.

3. Renforcer le processus de construction d'un nouveau modèle de croissance économique et social. Ce qui implique une stratégie et des plans de réformes structurelles et sociales ainsi que le renforcement de la gouvernance. Les réformes devront toucher de nombreux secteurs (cadre des investissements, entreprises publiques, banques d'Etat, concurrence, accès au financement, politiques du genre, etc.).

La méthode de calcul du produit intérieur brut (PIB) et ses limites

Une révision du calcul du PIB sans divulguer la méthode le faisant passer de 183 milliards de dollars (source FMI) à 220 milliards de dollars fin 2022 et en incluant, selon ses propres propos, la sphère informelle 240/245 milliards de dollars donnant donc 20 à 25 milliards de dollars le montant de la sphère informelle, alors que pour la Banque d'Algérie cette dernière représente plus de 6.200 milliards de dollars fin 2021 (source APS), soit 45,25 milliards de dollars, une grande différence, montrant comme cela a été souligné par le président de la République l'effritement du système d'information.

CONTRIBUTION DE
ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'objet de cette présente contribution est d'analyser, objectivement, la méthode du calcul du PIB et ses limites lié au système d'information

1. Pour le FMI, la Banque mondiale, de l'OCDE, dont les données sont publiées officiellement, pour l'Algérie les indicateurs macro-économiques sont les suivants pour 2022 : le PIB courant de : 187 milliards de dollars pour un PIB par tête d'habitant de 41501 dollars, le PPA de 13 324, le taux de chômage de 14/15%, incluant la sphère informelle, le taux d'inflation (moyenne 2022) : 9,7% ; un solde budgétaire de -12,3% du PIB ; une dette publique de 63% du PIB, l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme, faible de 1,3 milliard de dollar, un taux de change de : 137 dinars un dollar et 147 dinars un euro et une situation financière relativement bonne grâce essentiellement aux cours des hydrocarbures entre 2022/2023 (85 milliards de dollars de réserves de change fin août 2023).

Contrairement aux rapports internationaux, le Premier ministre annonce une révision du calcul du PIB sans divulguer la méthode, et après réévaluation, le PIB a atteint 233 milliards de dollars en 2022, et le PIB moyen par habitant a atteint 5187 dollars pour la même année. Selon les organisations internationales, FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC, le groupe des Brics et afin de pouvoir faire des comparaisons objectives entre pays, il n'appartient pas à un Etat de calculer selon sa propre méthode, sans une colla-



boration internationale, son PIB.

Le calcul objectif du PIB doit reposer sur une information fiable. Si les données sont biaisées au niveau micro-économique, la sommation au niveau national est donc forcément biaisée ne reflétant pas la situation économique réelle d'un pays donné et dans ce cadre, la numérisation par des calculs exacts donnera une fausse appréciation (voir ouvrage du professeur Abderrahmane Mebtoul, Office des Publications Universitaires OPU, Alger, 1982, cours de doctorat - Valeur, prix et croissance économique).

Dans la majorité des pays et des institutions internationales, le calcul du PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées (du secteur public et privé) à laquelle s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mais aussi les taxes sur des produits particuliers comme les produits pétroliers, le tabac et l'alcool ou encore les produits importés (droit de douanes).

En contrepartie de ces taxes, les subventions reversées par l'État sont logiquement retranchées. Le produit intérieur brut au prix du marché vise à mesurer la richesse créée par tous les agents privés et publics au niveau national pendant une période donnée, en l'occurrence l'année représentant le résultat final de l'activité de production des unités productives résidentes. Il peut se calculer de trois façons.

Premièrement, selon l'optique de la production, en faisant la somme des valeurs ajoutées de toutes les activités de production de biens et de services et en y ajoutant les impôts moins les subventions sur les produits.

Deuxièmement, selon l'optique des dépenses, en faisant la somme de toutes les dépenses finales (consacrées à la consom-

mation ou à l'accroissement de la richesse) en y ajoutant les exportations moins les importations de biens et services.

Troisièmement, selon l'optique du revenu, en faisant la somme de tous les revenus obtenus dans le processus de production de biens et de services (revenus salariaux, excédent brut d'exploitation et revenu mixte) et en y ajoutant les impôts sur la production et les importations moins les subventions.

2. Pour une appréciation objective, le calcul du PIB doit tenir compte de trois facteurs.

Premièrement, le PIB global ne tient pas compte des inégalités. On peut avoir un PIB moyen qui augmente alors que les revenus pour une majorité de la population.

T. Piketty et E. Saez ayant mené une étude aux Etats-Unis démontrent que la moitié de la croissance américaine est due aux individus les plus riches, et Xavier Timbeau estime que cette correction des inégalités donnerait une mesure beaucoup plus juste de l'activité économique. Ainsi, la comparaison des niveaux de PIB permet de donner que des éléments quantitatifs qui ne sont pas toujours pertinents pour analyser des niveaux de bien-être et ne permet pas de comparer des niveaux de satisfaction, puisque la notion de niveau de satisfaction reste subjective et diffère selon les pays, les cultures ou encore les régions.

Le PIB ignore ce qui est qualitatif, comme le bien-être, les loisirs, la sécurité, le niveau d'éducation, de santé et les libertés au sens large, qui contribuent au développement économique et social d'une nation L'IDH l'indice du développement humain du PNUD qui intègre trois facteurs : l'espérance de vie à la naissance, car elle est significative des conditions de vie à venir

des individus (alimentation, logement, eau potable...) et de leur accès à la médecine ; le niveau d'éducation, qui détermine l'autonomie tant professionnelle que sociale de l'individu et le revenu national brut par habitant, révélateur du niveau de vie des individus et ainsi de leur accès à la culture, aux biens et services, aux transports, me semble plus approprié.

Car le PIB ignore ce qui est qualitatif, comme le bien-être, les loisirs, la sécurité, le niveau d'éducation, de santé et les libertés au sens large, qui contribuent au développement économique et social d'une Nation.

Deuxièmement, le calcul du PIB utilise uniquement les prix du marché renvoyant au débat entre les économistes, les néo-classiques, les néo-keynésiens et les marxistes sur la valeur, qui en fait pas consensus et surtout ne disposant pas de prix de marché pour le secteur non marchand et le calcul au niveau des organisations internationales se faisant se fait à partir des coûts de production.

Pour le secteur marchand, les prix résultent de la manipulation, d'un rapport de force ou d'un monopole, les prix du marché étant, donc, biaisés, notamment à cause d'un phénomène de « rentes ». Aussi, le PIB ne prend pas en compte le travail non énuméré que l'on fait pour soi-même (travail domestique dominant en Afrique), le bénévolat et le travail en noir. Troisièmement, le PIB ne prend pas en compte les effets environnementaux.

Certaines activités économiques créent des dommages non intégrés dans le calcul du PIB. dont les émissions de carbone qui ont un coût pour les générations futures, modifiant l'équilibre climatique dégradant l'environnement supporté par les générations futures, posant la question de l'arbitrage entre les urgences présentes et les inquiétudes futures.

Quatrièmement, au niveau international, le PIB est évalué en monnaie locale puis converti en dollar. Or, toute dévaluation de la monnaie locale convertie en dollar lui-même fluctuant fait baisser le PIB en dollars courants le PIB, la réévaluation ayant un effet contraire, ce qui rend les comparaisons dans le temps hasardeuses.

Aussi, afin de corriger les effets de l'inflation, et de l'économie informelle, on calcule le PIB en parité de pouvoir d'achat PPA. En conclusion, Morgenstern, le fondateur de la recherche opérationnelle, a mis en garde contre la manipulation des statistiques et a écrit à la fin de sa vie l'ouvrage fondamental « Comment mentir grade aux statistiques ».

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 18/DEP/WA/2024 relatif à La mise à niveau de centre de commandement et de contrôle de la wilaya d'Alger.

Qu'a l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Pti	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	NIF	Note technique	Observation
01	ETB NEMROUD MOHAMED	269.750.104,40	288.773.444 ,40	06 mois	166441800306184	57/100	Retenu

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

JIJEL

Rebiga préside la cérémonie commémorant le 66^e anniversaire de la bataille de Settara

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présidé, samedi à Jijel, la cérémonie commémorant le 66^e anniversaire de la célèbre bataille de Settara, dans la commune de Ghebala (26-27 avril 1958) au cours de laquelle les Moudjahidine avaient infligé aux forces coloniales de lourdes pertes en vies humaines et en matériel.



Lors d'une allocution prononcée sur la place contiguë au cimetière des Martyrs de la commune de Ghebala, M. Rebiga, arrivé la veille dans la wilaya de Jijel, a souligné que la bataille de Settara a donné lieu à « un affrontement acharné au cours duquel les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) ont développé une stratégie militaire qui a prouvé leur génie, leur courage et leur supériorité sur l'armée coloniale, lourdement armée et renforcée par l'aviation ». Une armée coloniale

qui a été « vaincue par de vaillants Moudjahidine, par la force de leur volonté et de l'appui du peuple qui s'était rallié à eux ».

Il a ajouté que la bataille de Settara fut « un des affrontements que l'Histoire immortalisera (...) et qui fut un épisode, un autre, de la destruction sanglante orchestrée par l'occupant pour anéantir le peuple algérien sans défense ».

M. Rebiga a rappelé que la commémoration de la bataille historique de Settara « coïncide avec l'anniversaire de la grande bataille de Souk-Ahras ainsi qu'avec le 122^e anniversaire de

l'insurrection de Righa, près d'Aïn-Defla, ce qui confirme que l'histoire de l'Algérie est parsemée de gloire et de sacrifices ». Pour rappel, la bataille de Settara s'était déroulée dans les montagnes de Beni Sebih, dans la commune de Ghabala, les 26 et 27 avril 1958, sous le commandement du Chahid Mustapha Filali. Cette zone était un centre de ralliement et de passage des combattants de l'ALN et constituait un carrefour vers les régions de Jijel et de Skikda.

La stèle commémorative érigée dans le voisinage du cimetière des martyrs porte les noms des 410 Chouhada

tombés au champ d'honneur au cours de cette bataille, tandis que plus de 1.100 soldats français ont été tués en même temps que plusieurs avions ont été abattus et de nombreux chars détruits.

Pour rappel, au cours de la première journée de sa visite à Jijel, vendredi soir, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit avait souligné, sur les ondes de la radio régionale de Jijel, que la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations restaient « tributaires de l'utilisation des moyens de communication et des technologies modernes ».

MÉDÉA

Sur les traces de l'architecture ottomane dans l'ancienne capitale du Beylik du Titteri

L'ancienne capitale du Beylik du Titteri, l'un des trois beyliks en Algérie, fondée vers le milieu du XVII^e siècle par le bey Hassan, abrite de nombreux monuments remontant à l'époque de la présence ottomane dans la région. L'influence de la culture ottomane, notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture est toujours visible au centre-ville de Médéa, où plusieurs édifices, demeures et lieux de cultes se dressent encore à l'intérieur de la ville.

L'ancien noyau urbain de la ville renferme le plus grand nombre de constructions datant de cette époque, et dont les premières constructions, calquées sur l'architecture ottomane, remontent à la fin du XVI^e siècle, avec l'édification de petites maisonnettes en pierres réalisées dans le style des "casbah" érigées à travers de nombreuses villes côtières du pays, telle que La Casbah d'Alger ou de Dellys (Boumerdès), a expliqué le chef de service du patrimoine à la Direction de la culture et des arts, Ahmed Merbouche.

Quelques bâtisses qui faisaient partie, autrefois, de cette Casbah existent encore, mais se trouvent, toutefois, dans un état de dégradation très avancé. Certaines de ces bâtisses servent de dépôt de marchandises ou de

brocantes, d'autres commencent à tomber en ruine en raison des aléas climatiques, mais, surtout, par manque d'entretien et de rénovation. Le secteur de la culture a établi, depuis peu, un plan permanent de préservation et de sauvegarde appelé à faciliter la mise en œuvre d'actions destinées à protéger et à promouvoir les vestiges et monuments historiques dont regorge l'ancien noyau urbain de Médéa.

Ce plan offre également au secteur de la culture les conditions idoines pour la mise en valeur des vestiges séculaires, tels que l'aqueduc romain, la mosquée Hannafite, les mausolées de Sidi-Sahraoui et Sidi El-Berkani, Dar-El-Amir, ancienne demeure de l'Emir Abdelkader transformée en musée national public des arts et des traditions populaires, a indiqué, pour sa part, la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Les lieux de culte, l'autre aspect apparent de l'architecture ottomane

Conscient de la place de la religion au sein de la communauté autochtone, les premiers beys installés à la tête du beylik du Titteri, en particulier le Bey Mustapha, entamèrent de grands travaux de constructions et de rénovation

des lieux de culte, dans le but de se rapprocher de la population et renforcer les liens avec cette dernière, notamment les notables de la région. Quatre mosquées furent, ainsi, construites autour de la Casbah de Médéa, dont un seul lieu de culte a pu échapper à la campagne de destruction orchestrée par l'occupant français au lendemain de l'invasion du pays.

Il s'agit, d'après les écrits du défunt historien Mokhtar Skander, de la mosquée Mourad, l'un des beys qui se sont succédé à la tête du beylik du Titteri, dédié au rite hanafite.

La mosquée, qui porte, aujourd'hui, le nom de l'un des érudits de la région, en l'occurrence le cheikh Fodhil Skander, a fait l'objet, en 2007, de travaux de réhabilitation, à la faveur d'un plan de restauration, chapeauté par la Direction de la culture.

Les trois autres lieux de culte, à savoir Djamaâ Lahmar, du nom d'un des saints patrons de la ville, la mosquée de la garnison militaire, édiflée à proximité de Bab-lakouas, l'une des cinq portes de la ville, et, enfin, la mosquée de Sidi-Slimane, furent détruits par l'occupant après la prise de la ville au milieu du XIX^e siècle. De ces lieux de culte, il n'en reste, aujourd'hui, que quelques traces, à l'image du minaret de Djamaâ

Lahmar, qui a bénéficié, en 2010, de travaux de restauration, ou du mausolée de Sidi-Slimane, qui se trouvait à côté de la mosquée qui portait le même nom.

L'époque du bey Mustapha fut la plus prospère, sur le plan architectural, qui entama, à partir de 1637, la rénovation de la mosquée Malékite, située en plein cœur de l'ancienne ville, suivie de la construction d'une résidence d'hiver qu'occupera pendant quelque temps l'Emir Abdelkader, la réalisation d'une grande bibliothèque, mitoyenne à la mosquée, ainsi que l'aménagement d'une résidence d'été à la périphérie ouest de l'ancienne ville, que les habitants de Médéa connaissent sous le nom de Haouch El-Bey.

L'ancienne capitale du Titteri fut dotée de cinq portes, en guise d'organisation des flux des citoyens et des marchands et visiteurs, et d'assurer un meilleur contrôle des axes de la ville.

Au nord, il y avait Bab Dzair, principal point d'accès à la ville aux gens qui transitaient de la régence d'Alger vers le Sud, et vice-versa, au Nord-ouest, Bab-El-Ghort, à l'Ouest, Bab-Lakouas, au Sud, Bab-Sidi Slimane et, enfin, Bab El-Barkani, au Sud-est, toutes détruites lors de la prise de la ville par l'armée d'occupation coloniale, vers l'année 1840.

L'ADDICTION

Comment les substances se font passer en priorité pour le cerveau

Des addictologues et des neurologues de plusieurs instituts américains décryptent comment certaines drogues, comme la cocaïne et les opioïdes, modifient la signalisation neuronale pour redéfinir la priorité de leur consommation par rapport aux autres besoins humains et « se faire passer en premier ».

En d'autres termes, ces substances détournent à leur profit, le système clé de récompense cérébrale impliqué dans la satisfaction des besoins innés de survie. Ces travaux, publiés dans la revue *Science*, apportent une toute nouvelle compréhension de la dépendance. L'addiction s'accompagne d'une profonde redéfinition des priorités. L'étude révèle

ainsi que la dépendance à ces substances s'accompagne d'une redéfinition des besoins prioritaires, entraînant le développement d'une sorte de « tropisme » sur la consommation de drogues au détriment d'autres besoins innés, comme manger ou boire, sans conscience d'ailleurs des conséquences néfastes. Des altérations des systèmes de récompense du cerveau sont ici mises en avant, qui normalement devraient « servir à » identifier les éléments essentiels à la survie. L'équipe développe toute une série de techniques, dont la cartographie de l'activité neuronale du cerveau entier, l'imagerie longitudinale du calcium et le séquençage unicellulaire pour comparer la réponse des circuits neuronaux de récompense clés activés par la faim et la soif à leur réponse à la morphine et à la cocaïne. Cette analyse révèle que :

- le noyau accumbens joue un rôle crucial dans le comportement motivé ; - par rapport à



d'autres régions du cerveau, l'activité dans cette région est augmentée en réponse à la cocaïne et la morphine ;

- une exposition répétée à ces substances entraîne des changements fonctionnels et moléculaires qui favorisent des modèles comportementaux sous-jacents à la dépendance et au sevrage ;

- un gène, Rheb, qui active la voie mTOR qui médie la signalisation dans le noyau

accumbens, contribue à la capacité des substances étudiées à « détourner » le traitement normal des récompenses et à modifier le système de priorités ;

- ainsi, la suppression de ce gène Rheb empêche la suppression des réponses de récompense normales, induites à la fois par la cocaïne et la morphine.

Cette recherche décrypte donc comment certaines

substances addictives peuvent modifier les circuits neuronaux existants voués, normalement, à satisfaire les besoins de survie. Elle explique comment ces drogues vont modifier le système de priorité, le processus de décision et le comportement de recherche, « une avancée importante dans la compréhension des mécanismes cérébraux de la dépendance ».

LA MALADIE DU FOIE GRAS

Facteur de risque de la maladie cardiaque

La maladie du foie gras se développe lorsque des quantités anormalement élevées de graisse se déposent dans le foie, entraînant une inflammation et des cicatrices. Cependant, cette analyse de la littérature adopte un nouvel angle, et se distingue des précédents rapports des associations et société savantes en gastro-entérologie en se concentrant non pas sur la toxicité hépatique (les cicatrices, la cirrhose et le cancer du foie) mais sur le risque de maladie cardiaque associé. Enfin, les auteurs précisent que la maladie étant non-diagnostiquée dans de très nombreux cas, il s'agit ici d'une estimation probablement sous-estimée de la prévalence de la maladie du foie gras : « la stéatose hépatique non alcoolique (NAFLD) est une affection courante souvent cachée ou manquée lors des consultations de soins primaires. Cependant, il est important de connaître la maladie pour la reconnaître et pouvoir la traiter de manière précoce », explique l'auteur principal, le Dr P. Barton Duell, professeur de médecine au Knight Cardiovascular Institute et à l'Oregon Health & Science University (Portland, Oregon).

Distinguer les différents types de NAFLD :

Une forme est caractérisée par la

seule accumulation de graisse dans le foie (stéatose hépatique non alcoolique).

L'autre forme combine à cette accumulation de graisse, une inflammation et des cicatrices dans le foie stéatohépatite non alcoolique, ou NASH (non-alcoholic steatohepatitis).

Prendre en compte sa caractéristique « non alcoolique » :

Si la consommation excessive d'alcool peut aussi provoquer des dépôts de graisse et un dysfonctionnement hépatique similaires, ce n'est pas le cas de la NAFLD. La maladie, silencieuse, peut rester non diagnostiquée pendant des années.

Prendre en compte le risque de maladie cardiaque associé :

Les auteurs rappellent que les maladies cardiaques sont la principale cause de décès chez les patients atteints de NAFLD. Les maladies cardiaques et la NAFLD partagent d'ailleurs un grand nombre de facteurs de risque, dont le syndrome métabolique (glycémie et triglycérides sanguins élevés, augmentation de la graisse abdominale et hypertension artérielle), le diabète de type 2, une moindre tolérance au glucose (prédiabète) et l'obésité. Les patients sont atteints de NAFLD encourent un risque plus élevé de maladie cardiaque que les

patients qui présentent ces facteurs de risque, mais exempts de maladie du foie. Prévenir la NAFLD permet donc aussi de réduire le risque de maladie cardiaque associée, et, ces maladies constituant le premier facteur de décès dans le monde, de réduire son risque de décès. Certains facteurs de risque, associés au mode de vie, sont évitables : en maintenant un poids de santé, en pratiquant régulièrement l'exercice, en optant pour un régime alimentaire sain pour le cœur et en contrôlant sa glycémie et ses taux de triglycérides, il est possible d'éliminer une grande partie du risque de maladie du foie gras, même si les facteurs génétiques pèsent aussi dans l'incidence de la maladie. Les chercheurs précisent que certaines constitutions génétiques peuvent induire le développement d'une NAFLD en dépit d'un mode de vie sain, et, à l'autre extrémité du spectre, certaines personnes peuvent avoir une constitution génétique qui les protège du développement de la NAFLD en dépit de nombreux facteurs de risque environnementaux.

Le diagnostic reste complexe :

la plupart des personnes atteintes de NAFLD ne sont pas diagnostiquées, car aux premiers stades, elles ne présentent généralement aucun symp-

tôme. De plus, les tests sanguins de routine peuvent ne pas révéler d'anomalies hépatiques. Les chercheurs recommandent donc, à la moindre suspicion, le recours à l'échographie - qui peut évaluer l'élasticité du foie ou sa rigidité - liée aux cicatrices- ou encore l'accumulation de graisse. La biopsie hépatique restant le test définitif pour le diagnostic des stades plus avancés de NAFLD. Les changements de mode de vie forment le traitement de première intention, avec, sur le plan diététique, la réduction des apports de graisses et de sucre, la préférence pour les légumes et de grains entiers plus riches en fibres. Le régime méditerranéen est à nouveau recommandé pour prévenir ou freiner la progression de la NAFLD. Certains traitements médicamenteux sont parfois nécessaires pour contrôler un diabète de type 2, un taux de cholestérol ou aider à une perte de poids. Enfin, la chirurgie bariatrique peut être aussi une option pour certains patients.

Source : Arteriosclerosis Thrombosis and Vascular Biology 14 Apr 2022 DOI: 10.1161/ATV.000000000000153 Nonalcoholic Fatty Liver Disease and Cardiovascular Risk: A Scientific Statement From the American Heart Association

À GHAZA

Tout le monde boit de l'eau contaminée

Le ministère palestinien de la Santé a alerté sur la pollution de l'eau potable à Ghaza, affirmant que « désormais tous les habitants de l'enclave palestinienne boivent de l'eau contaminée ».

« En raison de la fermeture du laboratoire de santé publique et de l'incapacité de tester l'eau potable, tous les citoyens de la bande de Ghaza boivent de l'eau contaminée, ce qui met leur vie en danger », a déclaré le ministère, dans un communiqué. Il a attribué cette situation « au refus de l'entité sioniste d'autoriser l'utilisation du chlore ou de toute autre alternative pour traiter l'eau potable, ainsi qu'à l'accumulation de déchets dans les rues et dans les camps. »

Le ministère a rappelé, à cet égard, que « plusieurs cas de méningite et d'hépatite ont été détectés dans plusieurs endroits à Ghaza. »

Récemment, le service de Défense civile de la bande de Ghaza a mis en garde contre la propagation d'épidémies et de maladies dans les camps de déplacés des gouvernorats du sud, à mesure que les vagues de chaleur s'intensifient.

« Les souffrances des citoyens déplacés dans les camps de déplacés des gouvernorats du sud de Ghaza semblent s'accroître avec l'intensification des vagues de chaleur », a-t-il souligné dans un communiqué, ajoutant que « cela prédit la propagation d'épidémies et de maladies parmi eux, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes ».

Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé dimanche les Etats-Unis à



empêcher une invasion sioniste de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza ravagée par les attaques meurtrières.

Mahmoud Abbas appelle les Etats-Unis à empêcher une invasion sioniste

« Nous appelons les Etats-Unis à demander à (l'entité sioniste) d'arrêter l'opération de Rafah, car l'Amérique est le seul pays capable de l'empêcher de commettre ce crime », a déclaré M. Abbas lors d'un sommet en Arabie saoudite.

Ce dernier a ajouté qu'une telle opération, annoncée depuis plusieurs jours, serait « le plus grand désastre de l'histoire du peuple palestinien ».

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne et qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.388 martyrs et 77.437

blessés depuis, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la Santé.

Un vaste mouvement de solidarité avec le peuple palestinien s'est mobilisé dans plusieurs universités américaines et européennes depuis plusieurs jours, où des manifestations ont lieu pour dénoncer les agressions génocidaires menées par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza.

Le bilan s'alourdit à 34.454 martyrs palestiniens

« Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.454 martyrs depuis le 7 octobre dernier », ont indiqué hier les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, Wafa, 77.575 Palestiniens ont également été blessés, alors que des centaines d'autres se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes.

« Au cours des dernières 24 heures, l'armée de l'occupation sioniste a commis sept massacres contre des familles pales-

tiniennes à Ghaza, faisant 66 martyrs et 138 blessés », ont-elles ajouté.

Un précédent bilan de l'agression sioniste barbare contre Ghaza faisait état de 34.388 martyrs et 77.437 blessés.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne, entraînant des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

La CPI va émettre un mandat d'arrêt contre le chef du gouvernement de l'entité sioniste

La Cour pénale internationale (CPI) serait sur le point d'émettre un mandat d'arrêt contre « le chef du gouvernement de l'entité sioniste », le dénommé Netanyahu pour ses crimes génocidaires à Ghaza. « Le dénommé Netanyahu pourrait bientôt être visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale à cause de ses crimes à Ghaza », a rapporté hier le quotidien britannique The Times. Selon le journal, « outre Netanyahu, le ministre de la Défense de l'entité sioniste Yoav Gallant et le chef de l'armée sioniste pourraient être visés eux aussi par des mandats d'arrêt ». Le média britannique a affirmé que « la décision pourrait être prise dès la semaine prochaine ». La CPI a été destinataire depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, de plusieurs plaintes de la part d'avocats et d'organisations de défense des droits de l'homme quant à l'impératif de sanctionner les responsables sionistes pour leurs crimes génocidaires à Ghaza.

« L'enquête de la CPI concernant les crimes génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza avance sur de bonnes bases », avait affirmé récemment l'avocat français Gilles Devers, l'un des initiateurs de la première plainte déposée en novembre dernier devant la CPI contre l'entité sioniste.

R. I. / Agences

DEPUIS OCTOBRE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

8.495 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sioniste

Au moins 15 Palestiniens, dont deux enfants et des ex-prisonniers ont été arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche par l'armée d'occupation sioniste en Cisjordanie occupée, portant le nombre total des détenus à 8.495, depuis le 7 octobre dernier. La Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué dans un communiqué, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que les forces d'occupation ont arrêté au moins 15 Palestiniens en Cisjordanie occupée. Parmi eux, « des ex-prisonniers et des enfants. La plupart des arrestations, selon le texte, se sont concentrées

dans les gouvernorats de Tulkarem, Qalqilya, Jénine, Tubas, Salfit, Al-Khalil et Al-Qods occupée. Le bilan des arrestations comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires, ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression, et ceux qui ont été retenus en otage », selon la même source. En plus des arrestations, l'occupation sioniste poursuivait son génocide contre les Palestiniens, outre les disparitions forcées des détenus de Ghaza, au 205ème jour des agressions menées par les forces sionistes à Ghaza et en Cisjordanie occupée, depuis le 7 octobre 2023.

R. N.

EL-QODS OCCUPÉE Des centaines de colons prennent d'assaut la mosquée d'Al-Aqsa

« Des centaines de colons ont pris d'assaut dimanche les cours de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, dans la ville sainte d'El-Qods occupée, sous la protection de la police sioniste », a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon des sources locales citées par Wafa, plus de 600 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa du côté de la porte des Maghrébins, et effectué des marches de provocation sur ses esplanades.

« Par ailleurs, les forces d'occupation ont renforcé leur dispositif militaire à El-Qods occupée où elles ont entravé le déplacement des fidèles palestiniens et vérifié leurs cartes d'identité », ajoute la même source.

Jeudi dernier, environ 1.600 colons avaient participé à la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa soit le plus grand nombre de colons ayant envahi ce site depuis le 7 octobre, date du début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza et de l'intensification des attaques dans les territoires palestiniens occupés. Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes.

« Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte », rappelle Wafa.

R. N.

LIGUE 1 MOBILIS

Le Mouloudia inarrêtable

Le Mouloudia d'Alger, solide leader de la Ligue 1 Mobilis, a creusé l'écart à treize points sur son premier poursuivant au classement général, le CS Constantine, après sa courte mais précieuse victoire contre le Paradou AC (1-0), remportée samedi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 24e journée.

Les Pacisites avaient tenu bon dans ce derby, repoussant avec brio tous les assauts mouloudiens jusqu'à la 79e minute, mais un ancien des leurs, Zakaria Naïdji, a réussi à trouver la faille, pour inscrire l'unique but de la rencontre, d'un tir bien placé, qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0). Un précieux succès qui permet au Doyen de consolider sa première place avec désormais 56 points, au moment où le PAC reste cinquième, avec 36 unités.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, la JS Kabylie et le NC Magra avaient réussi de très belles opérations aussi, en engrangeant de précieux points lors de leurs déplacements respectifs chez l'ES Ben Aknoun et l'ASO Chlef. Les Canaris l'ont emporté (3-2) au stade du 20-Août, se hissant par la même occasion à la septième place du classement général, avec 33 points, au



moment où le NCM s'est contenté d'un nul (2-2) à Chlef, mais qui suffit à son bonheur, puisqu'il lui permet de consolider sa treizième place avec 27 points. Par la même occasion, le club de Magra porte son avance à quatre longueurs sur l'ES Ben Aknoun, premier club non relégable, au moment où l'ASO reste onzième, avec 28 points. Le bal de cette 24e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont le MC El Bayadh, la JS Saoura et l'ES Sétif ont été les plus grands bénéficiaires. Le MCEB l'avait emporté (1-0) contre l'USM Khenchela, grâce à Benzid

(21e), se hissant par la même occasion à la 10e place du classement général, avec 31 points, alors que son adversaire du jour pointe juste derrière (11e/28 pts). De son côté, la JSS n'a pas fait dans le détail en accueillant la lanterne-rouge, l'US Souf, qu'elle a atomisée (6-0), grâce notamment à Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e) et Amieur (88e). Le premier but dans ce match, lui, avait été inscrit contre son propre camp par l'infortuné Rebbouh (9e).

Un précieux succès à domicile, qui permet aux Bécharois de se hisser à la septième place, ex-aequo avec la JSK,

avec 33 points pour chaque club, alors que l'Aigle noir sétifien a réussi à ramener un bon nul de son déplacement chez les Zibans (2-2).

Une maigre récolte, certes, mais qui permet tout de même à l'ESS de consolider sa quatrième place avec un 38e point, alors que l'USB reste 9e, avec 32 unités au compteur.

LIGUE DE DIAMANT 2024 :

Slimane Moula sacré sur 800 m à Suzhou

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a remporté samedi la course du 800m au meeting de Ligue de diamant de Suzhou, en Chine, deuxième étape de la compétition qui a regroupé les meilleurs athlètes au monde. Pour sa première sortie officielle cette saison, l'Algérien (25 ans) a décroché la première place en 1:44.55, devant le Kenyan Kinyamal Wyclife(1:44.88) et l'Américain Murphy Clayton (1:45.18).

Pour rappel, le meilleur athlète algérien 2023 selon le sondage APS, avait composté son billet pour les Jeux olympiques Paris 2024.

La troisième étape de Ligue de diamant 2024 aura lieu le 10 mai à Doha (Qatar). La League de diamant est une compétition internationale d'athlétisme, annuellement organisée par World Athletics depuis 2010. Elle remplace la Golden League, compétition disputée de 1998 à 2009.

La League de diamant accueille 16 épreuves d'athlétisme, réparties sur 14 réunions, disputées durant chaque édition. Chaque épreuve donne lieu à des points attribués en fonction des performances : 8 points pour le premier, 7 points pour le deuxième, 6 points pour le troisième, 5 points pour le quatrième, 4 points pour le cinquième, 3 points pour le sixième, 2 points pour le septième et 1 point pour le huitième.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

L'ES Tunis bat la Zamalek et s'adjuge le trophée

L'ES Tunis a réussi à s'adjuger le trophée du Championnat d'Afrique masculin des clubs vainqueurs de coupes après sa victoire face aux Egyptiens du Zamalek sur le score de 30 à 25 (mi-temps : 16-11) en finale de la compétition tenue, samedi soir, à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Après un début de partie équilibré pendant lequel le nul a prévalu entre les deux équipes pendant un peu plus de dix minutes, les Tunisois sont parvenus à prendre pour la première fois un premier écart relativement intéressant à la 15e en menant sur le score de 8 à 5.

Les gars du Zamalek ont tenté de vite revenir dans le match, mais ils n'ont pas réussi à le faire face à une formation de l'Espérance, soutenue par ses supporters qui ont fait le déplacement à la capitale de l'Ouest algérien, plus que jamais déterminée à mettre un terme à la suprématie de l'adversaire cairote, vainqueur des deux précédentes éditions de ce Championnat.

Les protégés de l'entraîneur Bassem Essabki vont même faire mieux en



terminant ce premier half avec cinq buts d'écart (16-11).

La formation de la capitale égyptienne, qui avait pourtant battu l'EST lors du tour préliminaire (37-32), a essayé de refaire son retard en deuxième période, mais en vain, même si elle est parvenue à réduire la différence à trois buts à la 15e (22-19).

Mais cela ne lui a pas suffi pour renverser son adversaire du jour qui a conservé son avance jusqu'au coup de

siffler final du duo d'arbitres, permettant à l'EST de renouer avec le trophée de cette compétition après dix ans de disette (30-25), et portant à quatre ses consécutions dans cette épreuve. Pour rappel, le handball algérien a participé dans ce Championnat avec cinq équipes chez les messieurs et deux autres chez les dames. La meilleure performance est à mettre à l'actif de la JSE Skikda (messieurs) qui a terminé à la 4e place.

INDEPENDENCE DAY



20h25

TMC

Par un après-midi de début juillet, aux États-Unis, les radars du Pentagone détectent la présence d'un immense vaisseau spatial en route pour la Terre. Peu après, David Levinson, informaticien, intercepte un ordre d'attaque sous forme de compte à rebours, émis par les extraterrestres. Grâce à son épouse Constance, conseillère à la Maison Blanche, il parvient à prévenir le président Thomas J. Whitmore du danger qui menace la Terre. Ce dernier veut éviter de paniquer et charge le capitaine Steven Hiller de mener l'assaut.

TERMINAL LA TEMPÊTE



20h09

CANAL+

Une tempête de neige paralyse le trafic aérien. Tristan et Nabil doivent gérer au mieux le mécontentement des passagers. Jack décide de cette période pour demander une augmentation à Nikki. Au même moment il reçoit la visite de Chris, l'ancien commandant de Flywingz qui travaille pour la compagnie haut de gamme Royal Eagle. Ce dernier tombe sous le charme de Charlie. Mais la jeune femme ne supporte pas le caractère suffisant du pilote.

MEURTRES AU PARADIS LA LISTE DE SOUHAITS



20h12

2

Alors qu'il se prépare psychologiquement à revoir son ex, Zoé, l'inspecteur Parker est informé qu'un meurtre a été perpétré dans un hôtel de Sainte-Marie. Cora Blyth, une touriste britannique de 67 ans, a été retrouvée seule dans un ascenseur, un couteau planté dans le cœur. Sam et Holly, respectivement le mari et la fille de la victime, apprennent aux enquêteurs que Cora, se sachant mourante, avait une liste de souhaits dont le premier était de venir à Sainte-Marie. Seulement l'île ne figure pas sur sa liste, retrouvée dans une bible lui appartenant...

VILLA CAPRICE



20h10

3

Alors qu'il rentre en France dans son jet privé, le très riche homme d'affaires Gilles Fontaine apprend de la bouche d'un de ses collaborateurs que la police est en train de perquisitionner dans sa superbe demeure du sud de la France, la Villa Caprice, le soupçonnant d'avoir acquis ce bien de façon irrégulière. Alors que son nom apparaît dans les médias, associé à celui du ministre démissionnaire Pierre Jacquin, l'entrepreneur demande aussitôt à son équipe de contacter le célèbre avocat Luc Germon pour plaider sa cause. Entre les deux hommes, le premier contact est difficile.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA VEUVE COUDERC



19h55

arte

En 1934, Jean Lavigne, un vagabond, fait la connaissance d'une paysanne vieillissante, la veuve Couderc. Il l'aide à porter jusqu'à sa ferme une couveuse en pétrole qu'elle vient d'acquérir. Depuis la mort de son mari, cette robuste fermière se bat contre sa belle-famille pour conserver sa maison de l'autre côté de l'écluse. Après avoir embauché Jean pour travailler dans les champs, elle comprend rapidement que son hôte est un bagnard en cavale. Le jeune voyou devient son amant. Mais ce dernier séduit aussi Félicie, la jeune cousine de la veuve Couderc.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS LA PRAIRIE



20h05

5

Véritables tours d'argile, les montagnes des Badlands constituent une frontière infranchissable au sein des grandes étendues herbeuses d'Amérique du Nord. A leurs pieds, elles regorgent d'une fourmillante biodiversité : reptiles, petits rongeurs... Parmi eux, les chiens de prairies ont établi une colonie géante. De gigantesques ensembles de terriers reliés par des tunnels souterrains, organisent des réseaux par liens de parenté. S'ils assurent une certaine sécurité contre les prédateurs, la rivalité existe aussi au sein de l'espèce elle-même, notamment pour prétendre au meilleur territoire.

LES BRACELETS ROUGES



20h10

TF1

Alors que Prudence récupère l'usage de ses jambes. L'opération de Nathan est avancée suite aux bons résultats de la chimiothérapie. César se remet doucement, il cache encore la véritable nature de son opération à Zoé. Emma a déplacé sa sonde. Nathan angoisse à l'idée de se faire opérer. Mehdi leur propose à lui et à Prudence de faire une petite sortie pour se changer les idées. Emma tousse beaucoup. Suite à une radio, le diagnostic tombe. Elle souffre d'une pneumonie. César et Zoé se rejoignent à l'héliport pour un second rendez-vous amoureux.

CRIMES A LA FRONTIÈRE ITALIENNE



20h05

Chérie 25

Dans la soirée du 6 mai 2014, Hélène Pastor, riche héritière d'un empire immobilier à Monaco, et son chauffeur Mohamed tombent dans un guet-apens devant l'hôpital l'Arche 1, à Nice. La sexagénaire et son employé sont grièvement blessés. En 1994, à Jausiers, Jocelyne s'inquiète de ne pas voir son mari, Jean-Emile, berger, rentrer. En partant à sa recherche, elle le retrouve allongé face contre terre. A Albertville, Philippe trie ses affaires dans le garage de son ancien domicile. Il découvre les corps de deux nouveau-nés emballés dans des sacs plastique, au fond d'une malle.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:13
Dohr	12:45
Asr	16:30
Maghreb	19:34
Icha	21:06

ALGÉ'RIRE 2024

LE FESTIVAL DE L'HUMOUR EST DE RETOUR

T rès attendu, le festival Algé'Rire, fait son grand retour à Alger du 30 avril au 1er mai, se tenant au Palais de la Culture Moufdi Zakaria. L'événement promet quatre soirées exceptionnelles de rire, comprenant des galas et des spectacles de one-man-show au plaisir du public qui sera certainement nombreux.

La sixième édition du festival, sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts, est placée sous le thème "100% rire". Il visera principalement à mettre en avant le talent humoristique algérien tout en accueillant des artistes de renom africains et internationaux.

Toujours avec de bonnes surprises, cette année, la scène accueillera une belle diversité d'artistes, incluant des humoristes tant locaux qu'expatriés, ainsi que des figures marquantes de la scène francophone.

Parmi les artistes qui illumineront cette édition, on retrouvera Farid Chamekh, Abdelkader Secteur, Sarah Linda, Malik Belkhodja, Ilyes Djadel, Nash, Kamel Abdat, Réda Seddiki, Rey Mendes, Félix Dhjan et la troupe d'Algé'Rire.

Le festival Algé'Rire 2024 est de retour à l'Opéra d'Alger

Pour cette sixième édition, Algé'Rire met en avant un volet particulièrement spécial et enthousiasmant : un plateau exclusivement féminin, qui se tiendra le 1er mai. Ce gala, baptisé "100% féminin", mettra en lumière le talent et la créativité des humoristes femmes, soulignant l'engagement du festival



envers la diversité et l'inclusion. Ce segment spécial verra la participation de plusieurs figures montantes et établies de l'humour. Avec notamment la talentueuse Sarah Linda, Flora Amara, Marihène, Nash ainsi que d'autres surprises, toutes prêtes à captiver le public avec leur humour unique et percutant. Ces artistes, connues pour leur capacité à aborder avec finesse et intelligence des sujets variés allant du quotidien aux questions de société, promettent une soirée riche en éclats de rire.

Dans le cadre de notre mise en lumière

du plateau féminin lors de l'édition actuelle d'Algé'Rire, nous avons eu le privilège de rencontrer Sarah Linda, une des étoiles de cette soirée dédiée aux talents féminins. Talentueuse et déjà bien établie dans le milieu humoristique, Sarah Linda partage avec enthousiasme son expérience et ses sentiments quant à sa participation à ce festival unique. Sarah Linda, visiblement émue, nous confie : "C'est un plaisir immense de jouer sur la terre de mes ancêtres dans un lieu aussi mythique que l'Opéra d'Alger. Après deux représentations

réussies avec Algé'Rire à Paris au théâtre Le République en novembre et février derniers, je ressens une profonde gratitude envers le staff d'Algé'Rire qui m'a accordé leur confiance."

Dédié aux femmes au sein du festival Algé'Rire

Linda Sarah a également révélé ses réflexions et ses pensées sur l'importance d'un plateau dédié aux femmes au sein du festival Algé'Rire. Elle exprime son enthousiasme et son soutien pour cette initiative : "J'aime beaucoup l'idée qu'il y ait un plateau dédié uniquement aux femmes. Cela peut être inspirant pour d'autres femmes qui veulent se lancer dans la comédie ou le stand-up, et surtout montrer à notre communauté que nous avons la possibilité de faire de grandes choses en tant que femmes." Ces paroles mettent en lumière l'engagement de cette talentueuse humoriste envers la promotion de la diversité et l'émancipation féminine dans le monde de l'humour, soulignant ainsi l'importance de ce gala spécial dans le cadre du festival.

OOREDOO

Lancement de la 17^e édition du «Media Star»

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo a annoncé le lancement de la 17^e édition de son concours «Media Star» destinée aux journalistes professionnels des médias algériens.

L'édition 2024 aborde le thème principal « Transformation numérique et intelligence artificielle en Algérie : enjeux et défis. » Le concours sera ouvert aux œuvres publiées ou diffusées entre le 25 septembre 2023 et le 27 juin 2024, à condition que le concours porte sur toute œuvre de la presse écrite, des médias audiovisuels et des médias électroniques, publiés ou diffusés sur les médias algériens dans la période mentionnée ci-dessus. Les œuvres éligibles pour participer au concours doivent être en langues nationales ou étrangères, et doivent aborder le thème principal de l'édition 2024 : « Transformation numérique et intelligence artificielle en Algérie : défis et enjeux » dans les catégories du journalisme écrit, des médias électroniques, des émissions radio et télévision.

VOLS FRANCE – ALGÉRIE

UNE NOUVELLE LIGNE PROCHAINEMENT AU PROGRAMME DE TRANSAVIA

À l'approche de la saison estivale, Transavia multiplie les annonces, dévoilant petit à petit les nouveautés de son nouveau programme des vols. Le créneau France – Algérie, connaîtra d'importants renforcements grâce à la reprise d'anciennes lignes, mais aussi à l'ouverture d'une nouvelle route. En plus de Toulon – Alger, la spécialiste du low cost envisage de renforcer son programme estival avec une nouvelle destination. Il s'agit de ce qu'ont annoncé, jeudi, Emmanuel Brehmer, directeur d'AMM, et Nicolas Hénin, directeur général adjoint de Transavia.

Transavia desservira Bientôt Constantine au départ de Montpellier

Pour l'été 2024, Transavia proposera un total de quatorze nouvelles destinations un peu partout dans le monde. Parmi ces dernières, figure une nouvelle ligne qui reliera Constantine à Montpellier. Une nouveauté qui réjouira les voyageurs algériens.

Dans le détail, la compagnie low cost

desservira Constantine au départ de Montpellier à raison de deux vols par semaine, programmés de tous les samedis et mardis, à partir du 2 juillet 2024. Une ligne qui viendra renforcer l'offre à 64 euros de Transavia.

En plus de cette ouverture, Transavia a prévu une extension de plusieurs lignes au départ de Montpellier vers :

• Oran : jusqu'à deux vols par semaine prévus pour tous les mercredis et samedis, pour le mois de juillet et pour tous les mardis et samedis pour le mois d'août 2024. Et ce, à partir de 69 euros ;

• Alger : Transavia a programmé deux vols hebdomadaires tous les mardis et samedis en juillet et en août pour tous les mercredis et samedis, à partir de 69 euros. Pour desservir les quatorze destinations de Transavia à l'international, le transporteur aérien propose 420 000 sièges cet été, soit 20 000 places de plus par rapport à l'année dernière, avec un objectif de transporter 350 000 voyageurs.

AIR ALGÉRIE

Franc succès pour le tarif Osra

Air Algérie a visiblement su porter le bon coup commercial. Le tarif Osra lancé la semaine dernière connaît un succès considérable. En Algérie comme à l'étranger, les agences de voyages ont été prises d'assaut par les familles concernées par le tarif exclusivement dédié aux réservations groupées. Air Algérie s'est réjouie dans un communiqué de l'engouement rencontré par son tarif.

Les familles ont jusqu'au 31 août pour réserver des places pour des voyages jusqu'à la fin septembre.